

Un nouveau Directeur pour la MRIE

Jean-Pierre Aldeguer a pris la direction de la MRIE après une période un peu troublée. Il a apporté sérénité et cohésion à l'équipe. Il a aussi consolidé les fondamentaux de l'association, ce qui a conforté sa crédibilité et sa visibilité.

Jean-Pierre a souhaité prendre sa retraite, et nous espérons qu'il garde un contact avec nous, tout en réalisant de nouvelles aspirations.



Le nouveau directeur, **Bruno Lachnitt**, a une riche expérience : ancien volontaire d'ATD Quart-Monde, ouvrier dans une usine automobile, responsable d'une entreprise d'insertion ... délégué du Secours Catholique pour le Rhône, pour ne citer que cela.

Ce sont ces multiples facettes et cette double formation tant manuelle qu'intellectuelle qui lui permettront de trouver pour la MRIE un chemin, qui soit à la fois prolongement du travail entrepris depuis la création, et aussi un renouvellement nécessaire dans un environnement en perpétuel mouvement. Nous lui souhaitons la bienvenue, en notre nom, et en celui de tous nos partenaires.

Réseaux et partenaires

A PROPOS DE ...

... du **Club de l'Observatoire Sociale Rhône-Alpes (COSRA)**. Le COSRA a pour objectif de favoriser le développement et la professionnalisation des pratiques d'observation sociale en région Rhône-Alpes. L'adhésion à cette structure est gratuite et ouverte à tous les techniciens rhônalpins de l'observation sociale. Le principe est simple : il s'agit d'échanger sur ses pratiques, ses travaux, ses méthodologies d'observation et de conceptualiser des savoirs-faire collectifs (à travers des groupes de travail, des séminaires etc.).

Pour + d'infos sur le COSRA et pour le rejoindre : www.cosra.fr
contact : philippe.laperrouse@sante.gouv.fr

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

- **Samedi 17 octobre à Lyon**
Journée mondiale du refus de la misère
- **Mardi 17 novembre à Charbonnières-les-Bains**
Journée interprofessionnelle du Conseil Régional sur « l'accès des jeunes à la santé : un enjeu pour l'avenir, des partenariats pour agir »

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

- Nicolas Duvoux : « **L'autonomie des assistés** », 2009
- Sandra Freeman, Pierre Guyot : « **L'école vide son sac** », 2009

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : **Bruno Lachnitt**
Création graphique : **Anne Demotz**



L'actu de la MRIE

N°24
Octobre 2009

Travaux en cours

Travaux sur enfance et précarité

Sollicitée par le Dispositif Régional d'Observation Sociale de la région PACA, la MRIE participe à un projet d'étude quantitative sur les enfants pauvres. Cette étude sera complétée par une approche plus qualitative sur les enfants issus de familles en situation « administrative complexe ».

Contacts : approche qualitative : david.grand@mrie.org /
Étude quantitative : flora.perrier@mrie.org

Échanges d'expériences autour des Analyses des Besoins Sociaux des CCAS

Dans le cadre du Club Régional de l'Observation Sociale (COSRA), le CCAS de Grenoble et la MRIE co-animent une réflexion collective autour des analyses de besoins sociaux réalisées chaque année par les CCAS. L'optique de ce groupe de travail est la mutualisation et la confrontation des pratiques d'observation sociale. 3 rencontres sont prévues fin 2009 avant la rédaction d'un document de synthèse.

Contacts : bruno.lachnitt@mrie.org / flora.perrier@mrie.org

Mise en place du RSA et participation des bénéficiaires

En lien avec les Conseils Généraux, les partenaires institutionnels et associatifs, nous comptons suivre au niveau régional la mise en place globale du RSA et, plus spécifiquement, la question de la participation des bénéficiaires du RSA déjà travaillée à l'occasion d'un séminaire et de rencontres organisés au premier semestre 2009. Nous restons à disposition pour intervenir, faciliter ou évaluer les démarches et expérimentations relatives à ce nouveau dispositif.

Contact : david.grand@mrie.org

Éducation et exclusion

Depuis plusieurs années, la MRIE a travaillé la question du décrochage scolaire. L'IR-DSU et ATD Quart Monde lancent une recherche-action au niveau national « *en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir* » (www.irdsu.net). Il nous paraît pertinent que quelques territoires Rhônalpins puissent s'engager dans cette démarche, soutenus par la MRIE. N'hésitez pas à nous contacter.

Contacts : laurence.potie@mrie.org

Accès et maintien dans l'emploi dans l'Est lyonnais

La démarche de réflexions croisées se poursuit dans l'Est Lyonnais, en partenariat avec Aravis, Uni-Est et Optim Ressources. L'enjeu est de **créer des liens** plus forts et plus réguliers **entre les acteurs sur le territoire** (demandeurs d'emploi, intermédiaires de l'emploi et employeurs).

Contact : laurence.potie@mrie.org

Des rencontres à la MRIE

Réunion de veille sur la **Culture** le lundi 19 octobre au matin

Conférence de Nicolas Duvoux, sociologue, le vendredi 4 décembre au matin : présentation et débat autour de sa dernière publication « **L'autonomie des assistés** ».

Réunion de veille sur la santé, le 4 décembre après-midi : « **Accès aux droits et aux soins** ».

Merci de vous inscrire auprès de : mrie@mrie.org

Infos MRIE

Trois ans seulement ...

Depuis trois années, Jean-Pierre Aldeguer était notre directeur. Il quitte la MRIE pour une « nouvelle vie » bien méritée. Tous ceux qui le connaissent ne manqueront pas de lui souhaiter, comme nous le faisons nous-mêmes, de pouvoir satisfaire sans contrainte toutes ses aspirations les plus et les moins raisonnables. On ne changera pas l'homme ! Une nouvelle vie commence pour lui, une nouvelle page pour nous.

la lettre de la

mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des mots pour...

... des souvenirs

« **Les souvenirs partagés nous permettent d'affirmer qu'en réalité nous ne sommes jamais seuls** »¹

C'est avec les souvenirs de tous ceux et celles qui refusent d'accepter exclusion, pauvreté ou précarité que je termine mon activité professionnelle, et cela à la MRIE. Souvenirs de rencontres, de débats ou de projets engagés.

Ce sont toutes ces images gravées illustrant le possible, la résistance au « chacun pour soi » qui permettent de tenir bon face aux formes multiples et insidieuses de résignation. Depuis celles qui font détourner le regard de tout ce qui dérange jusqu'à celles qui font penser que nous n'y pouvons rien.

Ces formes de torpeur sont là présentes à chaque instant. Et il est tellement facile de s'y laisser prendre. Surtout quand on travaille dans le « social » et que chaque jour semble accumuler le nombre et l'ampleur des difficultés.

Ainsi, très souvent face à une situation concrète, nous nous sentons tantôt démunis (que faire face à un homme dormant à terre), tantôt désarçonnés par la complexité du problème (les enfants Roms et leurs parents qui mendient dans la rue) tantôt nous estimons que l'action à mener n'est pas de notre niveau ou de notre compétence. On appelle alors l'assistante sociale ou la police.

Ou alors, ailleurs, on estime que l'élu, le Préfet ou le Président « est contre » et on ne présente même pas le dossier à l'autorité compétente : combien cette forme d'autocensure se développe dans les administrations publiques, réduisant ainsi beaucoup d'initiatives sociales !

C'est ici que peuvent agir les souvenirs, qu'ils soient gestes apparemment modestes d'attention à l'autre ou engagements déterminés contre une expression d'injustice ou aussi ténacité à exiger qu'aucune situation particulière n'échappe au droit.

Engagements à l'origine personnels, individuels, ils portent en eux la capacité à rassembler et à montrer que la lutte contre l'exclusion commence aussi dans l'action concrète face à une situation d'injustice ou d'inégalité de traitement.

Que s'engager contre les formes d'exclusion est à notre portée, que le possible fait aussi partie du réel.

Le 30 septembre 2009, **Jean-Pierre ALDEGUER**, directeur de la MRIE

¹ La phrase est de Paul Ricoeur, extraite de son ouvrage « La mémoire, l'Histoire, l'oubli », éditions Points Essais, 2003

A la une !

« [...] **le possible n'est pas moins réel que le réel** »

Daniel Bensaid « **Politiques de Marx** » in K. Marx et F. Engels, Inventer l'inconnu. Textes et correspondance autour de la Commune.

N°2 - Les brèves de la participation en Rhône-Alpes

Un lien pour aller plus loin ensemble

⇒ Lettre à télécharger sur notre site www.mrie.org

L'ARTICLE du MOIS

COHESION SOCIALE EN DANGER

p.2

L'ACTU de la MRIE

Un nouveau directeur pour la MRIE

A propos ... du COSRA

- Travaux sur enfance et précarité - Éducation et exclusion ...

Trois ans seulement ...

p.4

COHESION SOCIALE EN DANGER

Ce dossier aurait pu s'intituler « Associations en danger »¹, car c'est souvent à travers les associations que se ressent le dynamisme des liens et relations qui animent le corps social. D'autant que les associations et collectifs d'habitants connaissent actuellement de telles difficultés économiques et financières que leur existence est réellement en péril. Mais nous ne souhaitons pas limiter notre approche aux contraintes des structures associatives. Si nous avons tant besoin de ces groupements et des actions qu'ils permettent ou qu'ils mettent en œuvre, c'est qu'ils assument une fonction vitale, à la fois pour tisser le lien de la cohésion sociale et pour aider à la survie de beaucoup d'entre nous, en particulier tous ceux qui depuis de nombreuses années endurent des conditions de vie précaires. Et ceci avec des moyens de subsistance toujours plus limités.

¹ Un collectif regroupant plus de 70 associations, fédérations ou mouvements associatifs s'est constitué à travers l'appel « Associations en danger ». L'argumentaire, le contenu de l'appel et la liste des associations signataires sont disponibles en particulier sur le site de la Ligue pour les Droits de l'homme : <http://www.ldh-france.org/Associations-en-danger>

« L'engagement associatif prend souvent racine dans la conscience de besoins sociétaux non couverts et la volonté de promouvoir d'autres manières de penser, d'agir, de vivre ensemble... Afin de changer les pratiques sociales, tout en participant à la construction d'une société plus juste ».

Extrait « Argumentaire » Collectif « associations en danger »

Partir des besoins

Ainsi qu'en ont témoigné des personnes en situation de précarité, lors de la rencontre régionale « *Pauvreté, précarité : quelle démocratie participative, pour quelles transformations ?* » du 29 novembre 2008 : « *Quand on n'a plus rien, on n'est plus rien ...* » « *on perd pied vite, et on est emporté et on se noie... on disparaît* », ainsi se vit cette « désaffiliation » qui caractérise l'exclusion aujourd'hui. Une exclusion qui depuis plusieurs années, voire plusieurs générations, s'incruste dans le quotidien de ceux qui vivent la précarité, accentuant à la fois les risques de violence sociale, la dépendance, la passivité.

L'enjeu de la survie est là : comment « *garder la tête hors de l'eau* », « *comment sortir de l'isolement* », « *comment reprendre confiance* » ... ?

Comme souvent, les réponses à ces questions supposent non pas des paroles mais ce travail de fourmi qui est celui de toute démarche collective : se rencontrer, parler et débattre ensemble, prendre le temps d'organiser des actions concrètes, des projets, les mettre en œuvre, les faire vivre ...

Or c'est ce « **qui relie les hommes entre eux** », ce qui les associe pour construire une société plus solidaire, qui est rendu le plus de difficile aujourd'hui : ce à quoi les associations et collectifs s'acharment dans le quotidien des quartiers.

Depuis plusieurs années déjà, cette mission a du mal à être reconnue par les dispositifs publics et les financements existants. Aujourd'hui, la situation se dégrade considérablement.

Si d'un côté, dans les quartiers, les besoins augmentent, si les conditions d'animation se font de plus en plus difficiles, compte tenu de la précarité vécue par les habitants, en face, les resserrements budgétaires et la nouvelle organisation des services de l'Etat limitent ou réduisent les possibilités d'agir.

Des moyens d'animation de la vie collective qui tendent à disparaître

Toutes les analyses² se rejoignent pour pointer les principales évolutions qui viennent se conjuguer mettant en péril les moyens d'animation de la vie collective :

- les resserrements ou « ajustements budgétaires » à l'œuvre dans les dispositifs publics ;

² On pourra se référer à la fois :
- à l'argumentaire de l'appel « Associations en danger »,
- aux comptes rendus des rencontres régionales en particulier celles organisées par la coordination SAVARA (Structures d'Appui à la Vie Associative Rhône-Alpes) et le Centre Culturel Œcuménique (CCO) Jean-Pierre Lachaise
- au compte rendu de la rencontre organisée par la Mrie « Les difficultés financières des associations engagées avec les personnes en situation de précarité » le 24 septembre dernier

- la Révision générale des politiques publiques (RGPP), réforme des services de l'Etat engagée depuis juillet 2007 ;
- les nouveaux modes contractuels régissant les rapports entre les collectivités locales et les associations, en particulier les appels d'offre et les appels à projet.

Et dans cette situation, les années 2009-2010 constituent une charnière déterminante où se cumulent les incertitudes budgétaires liées :

- à la mise en œuvre de la RGPP avec en particulier la création de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et les risques de dilution et de disparition d'un certain nombre de dispositifs publics³ ;
- à l'extension des appels à projet qui ne permettent pas d'engager des actions pérennes ;
- à l'entrée en application du RSA et les conséquences sur les dispositifs d'insertion ;
- à la renégociation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) et à la réduction des périmètres et des budgets d'intervention ;
- à la réduction des budgets des Fondations faisant appel aux dons et qui soutenaient ces petites associations.

Bien entendu c'est tout le secteur associatif dans sa grande diversité qui est concerné par ces évolutions : du sport à la culture, en passant par la santé et le social, depuis les « grandes » associations assumant des missions de service publics jusqu'aux simples collectifs d'habitants. Si cette diversité, que l'on retrouve dans l'Appel « Associations en danger », illustre tout à fait les relations et la dépendance réciproque qui unit tout le secteur associatif, il n'en demeure pas moins que, face aux grandes fédérations organisées tant au niveau national que régional⁴, les petites associations intervenant dans les quartiers avec les personnes précaires apparaissent plus que jamais comme les « enfants pauvres » du système. Leurs moyens limités, les rendent encore plus fragiles : leurs contraintes de fonctionnement, qu'elles soient budgétaires ou liées aux contraintes de leurs militants et bénévoles, et surtout la faible reconnaissance sociale et politique qui leur est accordée par les politiques et dispositifs publics.

³ En particulier l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, Acsé, qui jouait un rôle déterminant dans toutes les actions de lutte contre les discriminations

⁴ En particulier au sein de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA dont le site www.cPCA.asso.fr permet de consulter un certain nombre d'études) et du Comité Régional de la Vie Associative (Coreva mis en place par le Conseil Régional Rhône-Alpes)



Quels pistes d'actions ?

La rencontre organisée par la Mrie en cette fin de mois de septembre a permis de formuler un certain nombre d'axes de travail commun, des pistes d'actions urgentes visant à la fois le court et le long terme.

A un moment où les notions de solidarité et de cohésion sociale risquent de passer au pilon des découpages administratifs et fonctionnels, il est urgent d'affirmer que les associations et les collectifs demeurent des valeurs actives de notre démocratie et doivent être soutenues par tous.

Il apparaît essentiel que les partenaires publics concernés et l'ensemble des collectivités locales puissent se rencontrer concrètement afin de reconnaître et légitimer les missions assumées dans les quartiers.

Pour progresser dans cette démarche il est utile :

- **d'effectuer un réel diagnostic commun** : quels sont les besoins, quelles sont les restrictions budgétaires, quelles sont les incertitudes des uns et des autres ?
- de donner aux petites associations des conditions pour réaliser des **évaluations qualitatives** de leur contribution à la construction d'une société plus solidaire ;
- d'organiser une **coordination des petites associations** pour mieux préciser leur place dans les instances de négociation avec l'Etat et la Région ;
- d'engager une réflexion dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire afin de penser et de décider des modalités complémentaires de portage financier des petites associations.

L'année 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté, ou la Conférence Permanente des Partenaires proposée par le Conseil Économique et Social de Rhône Alpes sont des opportunités pour engager ce travail urgent et essentiel pour la survie de la cohésion sociale.